



COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

PROCES VERBAL

Lundi 13 Novembre 2017

PRESENTS : GEOFFROY Annick, REBOUH Malik, MINOT Tony, BERNARD Guy,

ASSISTENT : DAROSEY Dominique, PIOT Richard,

EXCUSES : MONTILLOT Bernard, WETZSTEIN Patrick,

CLUBS PRESENTS : HUMES - LES GAZIES - MONTIER EN DER - NEUILLY L'EVEQUE.

Annick GEOFFROY, présidente, souhaite la bienvenue aux membres de la commission Futsal ainsi qu'aux responsables des équipes engagées dans le championnat seniors Futsal saison 2017/2018,

1. RETOUR SUR LA SAISON 2016/2017 :

Sept clubs étaient engagés pour le championnat, un club a déclaré forfait faute de combattants. Aucun incident n'est intervenu, la saison s'est très bien déroulée avec toujours une bonne progression dans le jeu et très peu de fautes.

Concernant la coupe Haute-Marne, 19 clubs étaient présents. Les rencontres se sont déroulées comme à l'habitude sur 3 dimanches de janvier avec une délocalisation pour les 2 premiers tours sur Saint-Dizier et Nogent. Quatre poules ont été constituées et toutes les équipes ont été récompensées. Poule excellence : vainqueur Saint-Geosmes ; poule honneur : Montier en Der ; poule promotion 1 : Rolampont et poule promotion 2 : Laville aux Bois.

2. PERSPECTIVES SAISON 2017/2018 :

A ce jour 7 équipes sont engagées pour le championnat seniors (2 équipes les Gaziés, 2 équipes Humes, Neuilly l'Evêque, Joinville/Vecqueville et Montier en Der). Pour les clubs engageant 2 équipes, les joueurs resteront en équipe 1 ou 2 respectivement sauf cas exceptionnel, ceci dans le but de ne pas léser les autres équipes et fausser le championnat.

Les rencontres se dérouleront le mardi et jeudi soir. Certaines rencontres pourront avoir lieu à Joinville quand le gymnase sera disponible.

L'engagement en coupe compte actuellement 7 clubs. La date butoir d'inscription est fixée au 15 décembre.



La présidente rappelle quelques règles de fonctionnement. Chaque joueur devra présenter une licence de son club d'appartenance (Futsal ou libre). Les équipes devront être en mesure de rémunérer les arbitres avec la somme de 5 € par équipe et par rencontre.

La commission s'engage à proposer des arbitres officiels de secteur dans la mesure du possible afin de ne pas engendrer de frais de déplacement supplémentaires.

Richard Piot fera une formation de remise à niveau d'arbitres et explique brièvement les nouvelles règles de jeu de la pratique du Futsal.

La séance est levée en souhaitant à tous une bonne saison FUTSAL.

La Présidente
Annick GEOFFROY